Le peau à peau Un moment privilégié avec votre bébé



Qu'est ce que le peau à peau?

Le peau à peau se définit par **le portage d'un enfant** vêtu simplement d'un bonnet et d'une couche, en position ventrale, contre le torse d'un de ses parents, **strictement peau contre peau** et recouvert d'une couverture.

Cette pratique est considérée comme **un soin à part entière**, impliquant intimement les parents afin qu'ils se sentent à l'aise et en sécurité.





Les recommandations préconisent un peau à peau précoce d'une heure ininterrompue minimum, toutefois en pratique, sa durée s'adapte en fonction des soins prioritaires et des besoins de la maman et/ou du bébé.

Il vous sera certainement proposé d'accompagner votre bébé en peau à peau depuis la salle de naissance jusque dans sa chambre.

soignants. N'hésitez

pas à les solliciter pour vous accompagner.

Ce soin pourra être renouvelé plusieurs fois durant votre séjour. nus | Couverture | Ventre contre Des évaluations ventre | Bonnet | Bandeau de réqulières seront soutient en jersey | Bébé regroupé faites par les

Contacts

- Réanimation néonatale © 02 44 71 01 17
- Soins intensifs néonataux © 02 43 43 24 08
- Néonatalogie et unité Kangourou © 02 44 71 01 15
- Unité de soins continus pédiatriques **Q** 02 43 43 43 53

Bâtiment Aliénor - 1º étage (Pôle Femme - Mère - Enfant) Centre Hospitalier du Mans

Nez et bouche dégagés

Capteur de saturation

Suivez-nous 🚹 🛅 🚳





ch-lemans.fr

